

que la bureaucratie ait pris le dessus avec son inertie habituelle devant les problèmes des Canadiens.

Le ministre des Transports et ses collègues du cabinet pourraient invoquer diverses excuses, mais j'ai peur que cela apporte peu de consolation aux gens de la région, face aux graves conséquences sociales et économiques qui résultent de la disparition graduelle de la station navale des États-Unis. Je suis porté à croire que le ministre des Transports, parlant présumément au nom de son collègue le ministre de l'Expansion économique régionale, a dupé les gens en leur faisant miroiter des promesses vides ou des plans grandioses comportant la dépense de plusieurs millions de dollars. Les gens en cause ne présentent guère l'initiative du gouvernement. Il a déjà perdu trop de temps. Ces gens ont été laissés à eux-mêmes depuis près d'un an maintenant et ils ne sont guère plus avancés qu'ils ne l'étaient il y a un an.

J'exhorte le gouvernement et particulièrement le ministre de l'Expansion économique régionale à intervenir immédiatement et à apporter quelque soulagement aux habitants de cette région qui désespèrent de conserver leur indépendance et de jamais survivre. Je prie aussi instamment le gouvernement de demander aux États-Unis que les nombreuses installations inutilisées par la base soient remises au gouvernement canadien, au gouvernement de Terre-Neuve ou au secteur privé pour leur utilisation éventuelle. Je crois beaucoup en cette région de Terre-Neuve. Elle possède le potentiel nécessaire pour se remettre d'aplomb si le gouvernement est décidé à apporter sa part d'aide à ses habitants qui recherchent désespérément une réponse aux très graves problèmes qui les accablent.

Pour en revenir au programme spécial de stimulation annoncé jeudi dernier par le ministre des Finances, je suis convaincu qu'il aura des conséquences néfastes pour l'économie de ce qu'on appelle les provinces déshéritées, et particulièrement celles de l'Atlantique, car la désignation de certaines parties de l'Ontario et du Québec, y compris Montréal, comme régions spéciales n'incitera guère les industries à s'établir dans la région atlantique. Nous n'avons donc aucune raison de nous réjouir ni d'applaudir le ministre des Finances quand il nous déclare que d'autres régions seront ajoutées au programme spécial de stimulation, car cette initiative aura des effets désastreux sur la région atlantique.

Nous n'avons non plus aucune raison de nous réjouir à l'annonce du ministre des Finances que d'autres stimulants sont proposés par le ministère de l'Expansion économique régionale, quand on sait que près de 80 p. 100 des sommes affectées au programme spécial de stimulation seront injectés dans les nouvelles régions désignées du Québec. Je pourrais demander ce que cela laisse à Terre-Neuve ou aux autres huit provinces du Canada qui ont aussi un urgent besoin de nouveaux stimulants industriels et de nouvelles possibilités d'emploi.

On a dit que le ministre de l'Expansion économique régionale avait déclaré, en faisant l'éloge du programme de son ministère, qu'il s'attendait à ce que les sommes mises à la disposition des industries en vertu de la loi sur

les subventions au développement régional contribuent à créer un certain nombre d'emplois au Canada. En annonçant que l'on allait créer 500 emplois par-ci et 500 emplois par-là, le ministre a oublié de préciser que ces espoirs ne se réaliseront que d'ici dix ans peut-être et, bien que des industries qui bénéficient de cette assistance prévoient qu'elles emploieront 500, 1,000 ou 1,500 personnes, cela ne signifie pas qu'elles créeront tous ces nouveaux emplois immédiatement en 1970 ni même en 1971. Certaines de ces industries feront faillite. D'autres ne sortiront jamais de terre.

Je crois que c'est le ministre qui a mentionné la création d'une industrie dans la circonscription de mon collègue de Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe (M. Marshall). Il s'agissait d'une fabrique de crosses de hockey qui emploierait 50 à 75 travailleurs. Le ministre et ses collègues citent ce chiffre pour essayer de se mettre en valeur et pour justifier les mesures qu'ils prennent en vertu du programme spécial mis en œuvre par le ministère. Toutefois, l'usine en question n'a jamais été construite, elle a disparu avant même d'ouvrir ses portes. Beaucoup d'usines dont on nous annonce la création à la suite de subventions spéciales accordées par le ministère, et qui sont censées employer un grand nombre de travailleurs, ne sont jamais ouvertes: le ministre trompe donc le peuple canadien en essayant de le persuader que les divers stimulants et les subventions spéciales aux industries dans certaines régions pourront créer tous ces emplois.

Bref, j'aurais aimé que le gouvernement, jeudi soir, par l'intermédiaire du ministre des Finances, montre qu'il voulait sincèrement renforcer l'économie en annonçant des mesures concrètes et des propositions définies en ce sens. A mon avis, le gouvernement aurait dû supprimer la surtaxe sur le revenu des particuliers et des sociétés. Il aurait dû s'efforcer de rétablir la confiance dans les milieux d'affaires et de préparer le terrain pour que le secteur privé développe l'économie, car la véritable expansion ne peut venir que du secteur privé.

Il aurait dû opérer des réformes tout d'abord dans l'industrie de la construction. A cette fin, il pouvait réduire ou supprimer la taxe de vente de 11 p. 100 sur les matériaux de construction. La Chambre a entendu le ministre: il souhaite accroître le nombre d'habitations au Canada et offrir au salarié moyen la possibilité d'acquérir sa propre maison. Le ministre aurait donc pu suivre la recommandation de son prédécesseur et persuader ses collègues du cabinet de la nécessité de supprimer ou de réduire la taxe de vente de 11 p. 100 sur les matériaux de construction. Le gouvernement aurait montré par là sa sincérité; il aurait montré qu'il essayait de mettre un terme au problème de l'habitation et de fournir des logements aux salariés moyens.

• (8.40 p.m.)

Nous sommes aussi d'avis que le gouvernement devrait, par l'intermédiaire de la Société centrale d'hypothèques et de logement, accroître la masse monétaire pour fins hypothécaires et la répartir selon les régions, car certai-

[suite]